Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE

LE CHEF DE CABINET

Paris, le 12 JUIL. 2016

Madame la Présidente,

Vous avez fait part au Premier ministre de votre souhait de pouvoir bénéficier en 2016 d'un soutien financier propre à favoriser l'action de votre association.

En dépit des contraintes fortes pesant sur les ressources budgétaires, il a tenu à ce qu'un effort particulier puisse être fait pour contribuer à la mise en œuvre de vos actions en matière prévention et de lutte contre les effets du sectarisme, d'aide aux victimes, en matière d'animation du débat démocratique et de promotion de la défense des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

C'est ainsi qu'une subvention de 20 000 € sera accordée à votre association au titre de l'année 2016.

La somme allouée sera, une fois achevée la mise en état du dossier par la direction des services administratifs et financiers, versée sur le compte de votre association dans les meilleurs délais.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, l'expression de mes respectueux hommages.

Sébastien GROS

Madame Danièle MULLER-TULLI
Présidente de la Fédération Européenne
des Centres de Recherche
et d'Information sur le Sectarisme
26 A, rue Espérandieu
13001 MARSEILLE